

Dossier de presse



« Journée internationale des Droits de l'enfant »

mercredi 16 novembre 2016, 14h30,
salle Boyer (UPV), Toulon

Contact presse : 04 94 36 81 65

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



La manifestation



« **Journée internationale des Droits de l'enfant** »
mercredi 16 novembre 2016, 14h30,
salle Boyer (UPV), place de la Liberté, Toulon

La célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant donne l'occasion de mieux faire connaître le contenu de la Convention des Droits de l'enfant. Cette année, la manifestation s'organise autour des créations originales des enfants des centres de loisirs municipaux. Chansons, poésies, danses, saynètes, vont être présentées lors de cet après-midi festif. L'action met en avant le droit à l'expression, article 13 de la Convention des Droits de l'enfant.

La présidente de l'Unicef du Var, Madame GIRARD, très impliquée dans les actions de la Ville de Toulon, informera les enfants sur les dernières opérations de l'UNICEF dans le monde.

Le programme



- 14h** Accueil des centres de loisirs dans la salle Boyer, UPV
- 14h30** Ouverture de la manifestation par les Elus et Madame GIRARD, Présidente de l'Unicef du Var
- 14h40** Présentation des créations de centres de loisirs sur le thème des Droits de l'enfant
- 15h45** Instant musical et goûter festif
- 16h15** Fin de la manifestation

Participants/ Partenaires



Cet après-midi festif est consacré aux enfants des 11 centres de loisirs primaires de la Ville de Toulon : AICARD, MURAIRES, CLAE, BEAUCAIRE, SAINT DOMINIQUE, FLORANE, FONT PRÉ, STRASSEL, DEBUSSY, CLOS OLIVE, MOULINS.

Environ 132 enfants seront présents.

L'UNICEF est le partenaire privilégié des actions de la ville de Toulon, ville amie des enfants.

Label « Ville amie des enfants »



En 2014, Toulon obtient le label « Ville amie des enfants ». C'est une reconnaissance pour les multiples actions menées depuis de nombreuses années en direction des jeunes.

Agir pour les droits de l'enfant est l'affaire de toutes les structures et équipes pédagogiques de la ville de Toulon et un travail de tous les jours. La mise en place de rendez-vous permettant de créer des temps forts et de faire progresser l'application des droits de l'enfant se poursuit pendant l'année 2016-2017 :

- Rendez-vous élus-enfants délégués des centres de loisirs,
- Actions « Droits de l'enfant » avec UNICEF,
- Opérations de solidarité avec les Restos du cœur,
- Grandes manifestations « jeune public »,
- Projets périscolaires,
- Forums jeunesse,
- Carte jeune,
- Actions organisées dans les structures jeunesse.